Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete (SAB) Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) Gruppe svizzere per le regioni di montagna (SAB) Gruppa svizze per las regiuns da muntogna (SAB)



Communiqué de presse

Berne, le 26 mars 2015

## De nouvelles solutions pour le financement des remontées mécaniques

En Suisse, la situation financière de nombreuses sociétés de remontées mécaniques est critique. Etant donné que ces sociétés ont un rôle charnière pour le tourisme, c'est l'ensemble de l'espace alpin qui est concerné. Cette situation s'est particulièrement aggravée lors de la suppression du taux plancher entre le franc suisse et l'euro. Lors d'une journée d'étude organisée conjointement par le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) et les Remontées Mécaniques Suisses (RMS), de nouvelles voies ont été présentées pour assurer le financement des remontées mécaniques. Il s'agit notamment de renforcer les collaborations intersectorielles, les approches régionales, ainsi que les coopérations entre les remontées mécaniques et d'autres fournisseurs de services. Plus d'une centaine de personnes ont pris part à cette Journée d'étude.

Une des solutions intéressantes a été présentée par Lionel Eperon, Chef de service de la promotion économique et de la police du commerce du canton de Vaud. Dans ce cas-ci, une approche régionale a été mise en place pour l'ensemble des Alpes vaudoises. Les différentes destinations n'essaient plus de développer des offres globales interchangeables, mais se spécialisent dans un segment précis (par ex. activités alpines ou nordiques). D'autre part, c'est l'entité « Alpes vaudoises » qui est utilisée pour promouvoir les différentes destinations. Au niveau des offices du tourisme, leur nombre est passé de neuf à cinq, alors qu'il n'y a plus que cinq sociétés de remontées mécaniques pour treize auparavant. Ces adaptations ont permis de réduire les coûts et d'augmenter la capacité concurrentielle des entreprises restantes. Le canton a joué un rôle déterminant, notamment en créant des incitations financières. Après avoir introduit un moratoire pour le financement des remontées mécaniques en 2011, des aides ont été accordées pour autant que les acteurs concernés soient d'accord de participer à cette approche régionale.

Le canton de Fribourg joue aussi un rôle déterminant. Dans les Alpes fribourgeoises, les sociétés de remontées mécaniques avaient et ont encore d'importants besoins en matière de renouvellement de leurs infrastructures. Les destinations de Charmey, Moléson, Jaun, La Berra et le Lac Noir sont particulièrement concernées. Ces cinq sociétés ont été regroupées au sein des « Remontées Mécaniques Fribourgeoises SA », dont Philippe Menoud en est le directeur. En raison de l'importance économique de ce secteur, le canton a décidé d'acheter les 49% du capital action de cette société, alors que 25% sont entre les mains de collectivités locales. Grâce à cet important soutien étatique, il a été possible de moderniser les installations du canton. Ces dernières sont à nouveau concurrentielles.

La situation est toute autre en Valais. Selon Berno Stoffel, vice président des Remontées Mécaniques Valaisannes, le soutien accordé par le canton se montre à environ 15% des besoins, soit 27 millions de francs par an. Actuellement, le besoin pour le renouvellement des infrastructures est estimé à environ un milliard de francs. Pourtant, ce ne sont que 200 millions de francs par an qui sont investis. Dans ce cadre, les destinations touristiques de montagne perdent de leur attractivité vis-à-vis de leurs concurrents étrangers. C'est pourquoi Berno Stoffel demande l'introduction de corrections : les sociétés de remontées mécaniques devraient bénéficier d'un remboursement de 5 centimes par kWh sur l'énergie utilisée ; les projets novateurs doivent être financés par le biais du programme Innotour, ainsi que par la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) ; le soutien financier du canton doit être augmenté de manière substantielle et inclure une participation financière pour l'établissement d'un plan directeur en faveur des remontées mécaniques.

Mis à part les pouvoirs publics, les banques jouent également un rôle important au niveau du financement des remontées mécaniques. Mario Kalbermatter, directeur pour la région du Haut-Valais de la Banque cantonale valaisanne l'a démontré en s'appuyant sur une série d'exemples et de données. Les banques accordent leur appui uniquement lorsque les remontées mécaniques sont rentables à long terme. Pour y parvenir, la fusion de remontées mécaniques peut constituer une voie intéressante. Trois sociétés de Zermatt ont décidé d'opter pour cette solution en 2002. Cette fusion, qui a permis d'augmenter le chiffre d'affaires de 50% et de doubler le Cash Flow, favorise les investissements. Sur les 357 millions de francs qui ont été investis depuis 2002, 280 millions proviennent de leur propre caisse, alors que seuls 77 millions ont dû être trouvés sur le marché des capitaux.

Au niveau fédéral, la Confédération a présenté, en février 2015, son programme d'impulsion pour atténuer les effets de l'initiative sur les résidences secondaires. Il est ainsi prévu de consacrer 200 millions de francs pour permettre au tourisme de faire face aux changements structurels, dans le cadre de la politique régional. Ces moyens arrivent au bon moment, soit juste après la suppression du taux plancher entre le franc suisse et l'euro. Valérie Donzel et Richard Kämpf du SECO ont indiqué que les remontées mécaniques pourront aussi profiter de ce programme d'impulsion. Toutefois, ce programme ne doit pas uniquement permettre le maintien des structures actuelles. Il doit surtout encourager les projets conçus dans le cadre d'une stratégie globale, visant à accroître l'attractivité des destinations touristiques. Le téléphérique CabriO du Stanserhorn constitue à ce titre un exemple. Le programme de la Confédération doit aussi favoriser les coopérations entre les sociétés de remontées mécaniques, ainsi qu'entre les acteurs du secteur touristique. Quant à l'innovation, elle est surtout prise en charge par le programme Innotour (voir l'intervention de Berno Stoffel). Ce programme soutient clairement les approches régionales.

Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) et les Remontées Mécaniques Suisses (RMS) veulent continuer à développer la question du financement des remontées mécaniques au-delà de cette journée d'étude. Sous la conduite du SAB, une Task Force sera créée pour réfléchir au développement du tourisme alpin à long terme, surtout en faveur des petites et moyennes destinations.

- Compléments d'information :
  Thomas Egger, Directeur du SAB, Tél. 031 382 10 10
  Ueli Stückelberger, Directeur des Remontées mécaniques Suisses, Tél. 031 359 23 33